

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de
l'A.S.C.O.T. - Numéro 25 - Juin 1997
- ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F -
Abonnement 50 F - Imprimerie
spéciale ASCOT - CPPAP 73.128 -
Directeur de publication : V. Quintin -
Dépôt légal : 2ème trim. 1997



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont -
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 06.11.95.47.17

SOMMAIRE

Éditorial	1
En Bref	2
Abonnement	2
Le billet de P. Eychart	3
Un courrier intéressant	5
La Fête	6
Lettre au Préfet	7

Un coup de génie !

La commission d'enquête, présidée par M. François VIVIER, colonel du Génie en retraite, vient de rendre son avis sur la demande d'extension de la carrière des Côtes : C'est la reprise pure et simple des positions du carrier. C'est « oui » à la *poursuite pour 12 ans sur 12,5 hectares de l'exploitation de la carrière de basalte.*

Ce rapport est inacceptable. Il est tendancieux, mensonger et incomplet.

Tendancieux : Les positions du carrier sont systématiquement mises en valeur, celles de l'ASCOT systématiquement déformées et dévalorisées. Des membres de l'ASCOT sont répertoriés dans les « ni pour, ni contre » ! Une promenade sur le site « n'a pas montré aux enquêteurs de signes significatifs de la vie des gaulois » ! etc.

Mensonger et Incomplet : Le carrier est effectivement sous le coup d'une instruction judiciaire pour dépassement des quantités extraites, et a été rappelé à l'ordre par le Préfet pour non respect du périmètre de protection du « fanum » ; Les sites de substitution autorisés existent déjà (Puy de Mur) ou les dossiers sont en cours (Domaine Ste Marcelle) ; Le nombre d'emplois concernés passe dans le rapport de 40 à 31 pour finir à « une soixantaine » : Il faudrait savoir ! Le rapport omet de recenser dans la liste de « Ceux qui sont contre » (la poursuite de l'exploitation) les votes des Conseils municipaux des villes de Clermont-Ferrand et de Blanzat, excusez du peu ! En outre la fermeture de la carrière n'implique pas celle de l'entreprise, qui compte par ailleurs une autre carrière, une centrale à béton, et de nombreux emplois de camionneurs.

Que M. CHAMBON, et les grands dirigeants du B.T.P. du département et leurs alliés, se cachent derrière la défense de l'emploi pour protéger leur « fromage », c'est habituel. Encore une fois le **lobby des travaux publics**, avec les moyens financiers et relationnels dont il dispose, a été le plus fort. Décidément M. Chambon a le bras long. Mais on ne peut cacher longtemps les évidences.

Il y a en effet d'autres possibilités. La Préfecture a déjà en main le dossier du Domaine de Ste Marcelle au Puy de Mur, dont l'exploitant a mis **par écrit son accord** pour reprendre en priorité la dizaine d'emplois concernés effectivement par l'arrêt de la carrière des Côtes.

Le site est reconnu comme **important sur le plan archéologique** par de nombreuses personnalités scientifiques. Il est aussi un **enjeu majeur d'aménagement urbain** de l'agglomération clermontoise, reconnu comme tel par les 77 communes concernées qui ont voté le Schéma Directeur en 1995.

Pour nous, il ne saurait y avoir de compromis sur la fermeture de la carrière. Celle-ci est **inutile et nuisible**. Nous demandons à tous ceux qui souhaitent protéger le site d'exprimer leurs sentiments devant ce rapport indigne en écrivant à M. le Préfet du Puy-de-Dôme, ou à notre nouvelle adresse, 81, rue de Beaupeyras à Clermont-Ferrand, nous ferons suivre.

C'est le moment où jamais, nous verrons bientôt si l'intérêt d'un seul prime encore une fois sur l'intérêt de tous. ♣

PROGRAMME DU DIMANCHE

Animation continue toute la journée de 12 h. à 20 h.

Spectacle musical présenté par la Compagnie FAPAF

avec

"LES PIEDS DE PORC and the VINAIGRETTE"

Spectacle équestre Gaulois

avec

André BOUDRA

OGHAM - Musique Irlandaise

TRIO JAZZ

Hélène BLANC - Jean VEDRINE - Dominique MOLLET

Chant

-

Piano

-

Contrebasse

JEUX - STANDS - BUFFET - BUVETTE

Nous remercions chaleureusement nos annonceurs et donateurs qui nous ont permis d'élaborer ce programme et nous vous remercions de les privilégier lors de vos achats et vos loisirs.

Dimanche

6 Juillet 1997

La Fête

Le principal argument de la commission d'enquête consiste dans la protection des emplois. Certes, mais le colonel en retraite pourrait donner l'exemple, et profiter de sa confortable retraite pour laisser aux jeunes géomètres les recettes des contrats d'expertise. Un peu de cohérence, S.V.P. ...

Chers adhérents, chers abonnés, grâce à vous l'ASCOT existe et peut oeuvrer pour les objectifs qu'elle s'est fixé. Notre influence reposant, entre autre sur l'adhésion et la fidélité de tout un chacun, nous rappelons à ceux d'entre vous qui ne se seraient pas encore acquitté de leur cotisation ou de leur abonnement pour 1997 qu'ils peuvent encore, bien sûr, le faire en envoyant leur chèque (libellé à « ASCOT ») accompagné du papillon ci-dessous à notre nouvelle adresse, 81, rue de Beaupeyras à Clermont-Ferrand. Merci à tous et à toutes et rendez-vous le 6 juillet pour la « Fête de l'Oppidum » !



Bulletin d'abonnement à "**La Chronique de l'Oppidum**" - Bulletin d'adhésion à l' "**ASCOT**"

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

L'affaire de Gergovie prend, dans le domaine de la recherche, une dimension inusitée et dans celui de la sphère officielle des chemins étranges. Nous la traiterons avec rigueur et toute l'obstination qu'il y faudra et nous commencerons par poser quelques questions de principe.

Est-ce que l'archéologie est attestée à Merdogne ? la réponse est non.

Est-ce que l'archéologie est attestée aux Côtes de Clermont ? La réponse est oui.

Est-ce que l'archéologie seule suffit à reconnaître Gergovie ? La réponse est non, car s'il n'en était pas ainsi il serait possible de voir Gergovie partout. Car trouver des indices de présence Gauloise est une chose, établir la concordance du site avec les données césariennes en est une autre.

Par son importance historique et les passions qu'elle soulève, la recherche de Gergovie peut, par intérêt particulier ou collectif, conduire à des pratiques douteuses, voire au mensonge scientifique ou au parti-pris.

Que sait-on de Gergovie ? Pratiquement rien d'autres que ce que César en a dit. Quelques auteurs anciens y ont ajouté des commentaires sans en modifier notablement les données. Les études de ces textes montrent que les actions des Romains et des Gaulois n'ont été rendues possibles que par les particularités des lieux. Les historiens et aussi les stratèges ont, depuis l'antiquité, souligné la valeur et même le génie militaire de César, ce qui conduit à admettre, à priori, que pour donner l'assaut à la place forte gauloise, son plan de bataille n'a pu être que de haute qualité et que ses troupes ont accompli ce qui pouvait l'être. Ce sont, évidemment, les lieux qui s'imposent au stratège et non l'inverse. Ce qui oblige celui qui commande à une parfaite conscience de ce que, physiquement, ses troupes sont capables d'accomplir, et à mesurer leurs moyens au lieu de l'action.

Et puisque mon propos est de bien faire comprendre les conditions imposées aux Romains pour investir Gergovie, j'invite à méditer sur ce qui est dit du génie de César qui aurait conçu et ordonné l'assaut de la place forte arverne en faisant couvrir à ses troupes, depuis le pied de la montagne et au pas de charge (il le dit lui-même), une pente de 25 à 30 % sur une distance de 1 300 à 1 400 mètres. César ne se serait pas comporté là comme un génie mais comme un imbécile.

Mais pour ne pas trop offenser le général romain, les auteurs de cette reconstitution guerrière à Merdogne pourraient peut-être trouver autre chose ou aller voir ailleurs.

De ce point de vue, à Merdogne, on ne pavoise pas lorsque "on" dit que pour la concordance des données césariennes et les lieux, la montagne des Côtes est mieux adaptée. Ce qui est peu dire, et révèle une grande modestie.

Mais si je me suis un peu attardé sur ce qu'a de primordial l'accord des lieux et les données écrites antiques c'est pour mettre en évidence l'embarras des partisans de Merdogne qui, ne pouvant satisfaire les historiens sur ce sujet, sont obligés d'en rester, faute de mieux, sur les positions plus commodes de l'archéologie. "On" (pronom indéfini, utile à taire un nom propre sans intention malveillante) "on" donc, se cantonne alors sur l'archéologie et les licences qu'il est possible d'y prendre et "on" fouille là où "on" peut, là où il est difficile au profane d'y mettre son nez. "On" peut alors baratiner sur des boulets "*taillés dans des roches locales*" et datés, comme par hasard, par la proximité d'une amphore républicaine (d'avant la Conquête) puis présenter, après y avoir ajouté deux carreaux d'arbalète, l'ensemble comme une preuve que Gergovie se trouve bien là. "On" peut ainsi trouver, dans un fossé, du matériel lourd qu'un précédent fouilleur, distrahit sans doute, n'avait pas remarqué. "On" peut... "On" peut tout !!!

C'est ainsi que "on" a pu contrôler (ce que j'avais admis) à la pelleuse mécanique (ce qui n'est pas délicat...) une de mes fouilles (celle du temple) où j'avais trouvé des couches archéologiques en place (qui ont été évidemment détruites totalement par ma fouille) et un assez abondant matériel gaulois (actuellement au musée de Clermont) et dire que "on" avait, à cet endroit, trouvé des strates et pas de témoins archéologiques (ce qui relève de la malhonnêteté intellectuelle, au moins). "On" a pu, lors de la publication d'un répertoire recensant les édifices religieux de la Gaule centrale, ignorer le temple des Côtes. "On" (personnage chargé de l'archéologie régionale sans en avoir les capacités) a pu dire aussi que ce temple pourrait bien n'être qu'une aile de villa !!! Un quatrième "on" (qui trouve des boulets) voudrait accréditer l'idée que sur les Côtes il n'y aurait pas eu d'oppidum et que sur Gergovie (Merdogne) il est assuré qu'il y en avait bien un. Pour ce faire, le même "on" pense et dit que les universitaires de Strasbourg qui avaient largement, longuement et profondément fouillé à Merdogne n'avaient laissé que des rapports lacunaires (?), sans doute parce que ces braves gens avaient reconnu qu'en conclusion de neuf campagnes de travail, "on" en était encore à chercher les traces d'un oppidum !

"On" a voulu ainsi dater autrement que je ne l'ai fait (après avis de spécialistes renommés travaillant avec moi) les céramiques gauloises des Côtes ainsi que ses remparts. "On" a voulu encore des tas de choses dont la plus étonnante est d'oser nier le camp romain de Chanturgue où "on" ne voit que des arrangements de pierre sèche. Un autre "On" (mais avec un gros O) venu de chez les Lingons (Côte d'Or) à Clermont faire une conférence (devant d'autres "on") a répondu à un auditeur mal intentionné que, en effet, les données archéologiques à Merdogne n'étaient pas absolument probantes mais que "on" trouverait... Ce qui est "énorme" et l'aveu que "on" n'a pas encore trouvé (depuis 1863!!!). Alors, adieu veaux, vaches, cochons, couvées... boulets, amphores, carreau d'arbalète ? Pensez-vous !!! Mais quand même, ce gros "O" n'a-t-il pas dit que Gergovie était là (à côté des boulets!) et que c'était son intime conviction !

Tous ces "on" sont des scientifiques à l'intime conviction impérative !!!

Certains mensonges ont conduit à l'extermination de peuples entiers ; S'il y a des inexactitudes dans l'affaire de Gervovie, elles ne mettent en péril que le site magnifique des Côtes de Clermont. Faut-il vraiment en vouloir à ces "on" qui ne veulent pas voir l'évidence ? Y a-t-il malhonnêteté pour tous ? Pour quelques-uns, sans doute.

A Merdogne, "on" joue sur des approximations, les choses matérielles n'y sont que ce qu'elles peuvent être. Les schémas et les règles de l'archéologie établis par des scientifiques respectueux des réalités matérielles, après de longs efforts, les situent à leur vraie place dans notre histoire. Il n'est pas admissible qu'un savant de notoriété internationale (Professeur au collège de France, spécialiste de l'histoire de la Gaule et de César) dise que les structures de Chanturgue évoquent effectivement la pratique romaine et qu'un "on" (petit o) n'y voit que des arrangements de pierre sèche. D'autres professeurs spécialistes de l'histoire, des langues anciennes, archéologues pour la plupart, voient comme nous Gergovie aux Côtes de Clermont et un camp romain à Chanturgue.

Par des écrits précédents, je crois avoir répondu, à l'avance, à tout ce qu'il convient de répondre, j'ose dire que le lecteur curieux de cette affaire pourra s'y renseigner... ♣

Un courrier intéressant...

(N.B. : M. Bourgeau est Directeur de la circonscription archéologique)

L'ASCOT présente

IV^e FÊTE
DE L'OPPIDUM
DES CÔTES

CLERMONT
BLANZAT
NOHANENT
DURTOL

DIMANCHE 6 JUILLET 1997

de 12 h. à 20 h.

CONCERTS
ATTRACTIONS
ANIMATIONS

ENTRÉE
LIBRE

Visite du site

Buffet - Buvette

Stands livres avec la Librairie des Volcans

avec la participation
des Villes de Blanzat et de Clermont-Ferrand



.....
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CÔTES DE CLERMONT - CHANTURGUE
81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Le dimanche 29 juin 1997, en une matinée conviviale, nous débroussaillerons le site, en préparation de la Fête de Côtes. Rendez-vous des bonnes volontés à 9 heures vers la tour télécom, avec gants et serpettes...

Numéro de téléphone
de l'ASCOT
06.11.95.47.17

.....
.....
.....

Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme
Préfecture
63000 Clermont-Ferrand

Je soussigné, viens de prendre connaissance de l'avis favorable de la commission d'enquête concernant la poursuite de l'exploitation de la carrière de Durtol/Nohanent.

Je suis indigné(e) par un tel avis.

Cela signifie la poursuite des destructions d'un site essentiel à l'agglomération Clermontoise. Cela signifie la poursuite des nuisances sonores et la pollution de l'air, le danger des camions dans les rues de Durtol et de Clermont-Ferrand. Cela signifie aussi la poursuite des tirs de mines à proximité des habitations.

Un tel avis est d'autant plus inacceptable que des solutions existent pour trouver du basalte à proximité de l'agglomération, tout en permettant la sauvegarde des emplois liés à la carrière.

Je m'oppose aussi à la poursuite de la destruction du site archéologique reconnu par Paul Eychart et d'éminentes personnalités de l'archéologie, site déjà amputé de 60 hectares.

Je demande la reconnaissance et la mise en valeur des vestiges de l'Oppidum gaulois et du camp romain de Chanturgue, avec la maîtrise foncière publique de l'ensemble, comme la ville de Clermont-Ferrand a déjà commencer de le faire.

En conséquence je vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir prendre en compte l'intérêt général, et de refuser la poursuite de l'exploitation de la carrière des Côtes.

A, le/...../.....

Signature